



Règlement des études des diplômes d'université

Campagne 2023-2024

Année universitaire : 2024-2025

Composante : MEDECINE

Statut de la formation : création

Formation

Intitulé de la formation : **Neuroinfectiologie**

Type de formation : Diplôme inter universitaire (DIU)

Date du Conseil d'UFR :

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire :

Université Paris – Cité – Pr Romain SONNEVILLE

Université de Rennes – Pr Pierre TATTEVIN

Université Claude Bernard Lyon 1 – Pr Florence ADER

Université Toulouse III – Pr Guillaume MARTIN BLONDEL

Responsable pédagogique : Dr Marion Le Maréchal

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : mixte présentiel et distanciel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		2
Formation continue		8
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

- **Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)**

Les infections neuro-méningées sont un **ensemble hétérogène d'infections** pouvant concerner les méninges, le parenchyme cérébral, la moelle épinière et les nerfs périphériques, se révélant par une méningite, une encéphalite/myélite, un abcès ou une neuropathie, en lien avec des infections virales, bactériennes, mycobactériennes, fongiques ou parasitaires, survenant chez des patients immunocompétents ou immunodéprimés, acquises en milieu communautaire ou en lien avec des soins ou encore à l'occasion d'un voyage ou d'une exposition animale. Elles partagent une **morbi-mortalité importante**, un **diagnostic complexe** de par l'organe atteint, et une **prise en charge thérapeutique urgente** dont la justesse conditionnera le pronostic vital et fonctionnel. Elles représentent ainsi une **problématique diagnostique et thérapeutique fréquente et complexe en pratique médicale hospitalière** et concernent les médecins des **services des Urgences, de Maladies Infectieuses et Tropicales, de Neurologie, de Médecine Interne et de Réanimation**. La complexification de la typologie des patients, notamment de la patientèle immunodéprimée par des stratégies thérapeutiques innovantes, l'émergence de nouveaux pathogènes, la mise à disposition de nouveaux antibiotiques, et la sophistication toujours plus avancée des examens complémentaires disponibles, notamment à l'ère de la biologie moléculaire, rend nécessaire une **formation spécifique ajoutée à celle plus générale de l'enseignement de spécialité**. Il n'existe à date aucune formation accessible au cours du 3^{ème} cycle des études médicales ou au cours de la formation continue dédiée à cette thématique complexe.

- **Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir**

Connaître les particularités anatomiques, physiologiques et immunologiques du système nerveux central et périphérique

Reconnaître selon le cadre nosologique et le terrain du patient les étiologies infectieuses potentiellement responsables des infections neuro-méningées

Utiliser à bon escient et interpréter les examens microbiologiques et iconographiques nécessaires au diagnostic des infections neuro-méningées

Prescrire le traitement étiologique probabiliste et adapté des infections neuro-méningées

Organiser une prise en charge chirurgicale et/ou réanimatoire

Prévenir et surveiller l'apparition de complications et de séquelles des infections neuro-méningées

Adapter les modalités thérapeutiques aux considérations pharmacologiques propres au système nerveux et à l'émergence de microbes résistants

Connaitre l'épidémiologie des infections neurotropes émergentes

Connaitre les diagnostics différentiels non infectieux des infections neuro-méningées

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

- Internes et docteurs juniors dans des disciplines cliniques et biologiques

- Médecins, pharmaciens et vétérinaires

- Diplômes de l'UE et hors UE

- Etudiants étrangers inscrits en DFMS/DFMSA

2.2 Conditions d'admission

Pour être admis dans la formation, il faudra remplir les conditions suivantes : admission sur dossier avec CV et lettre de motivation indiquant notamment le projet professionnel, les dossiers étant évalués par le comité pédagogique du DIU.

Pour être admis au DIU (diplôme), il faudra remplir les conditions suivantes :

- La présence des étudiants aux différents modules est obligatoire
- Les étudiants ayant la moyenne générale seront admis
- La session de rattrapage en septembre se fera sous forme d'oral

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : d'octobre à juin (octobre/mars/juin)

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : non

Volume horaire de la formation : 79h

Nombre d'ECTS : Les DU/DIU n'ont pas d'équivalence en ECTS

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Le programme comportera :

- Séminaire 1 : Généralités, physiopathologie et pharmacologie des infections neuroméningées (32h)
- Séminaire 2 : Encéphalites de l'immunocompétent et de l'immunodéprimé (27,5h)
- Séminaire 3 : Abscès cérébraux de l'immunocompétent et de l'immunodéprimé, infections neurochirurgicales (20h)

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements : oui

Absences aux examens :

III. Résultats

Article 5 : Jury

Périodes de réunion des jurys :

Article 6 : Conditions de validation de la formation

- Assiduité aux enseignements
- Avoir la moyenne générale à l'examen final

Article 7 : Redoublement

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 882 €

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 1260€

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation